Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Inaptitude professionnelle pour un vendeur

Par Visiteur

Je sui actuellement vendeur chez castorama suite a une depression je sui jugeé inapte pour cette societé cela veut il dire que je sui inapte pour la vente merci de votre repose

---
Par Visiteur

Cher monsieur,

je sui actuellement vendeur chez castorama suite a une depression je sui jugeé inapte pour cette societé cela veut il dire que je sui inapte pour la vente merci de votre repose

Pourquoi désirez vous savoir cela? Avez-vous peur que cela ait une incidence quelconque sur un travail futur?

En effet, l'avis d'inaptitude ne vaut que pour l'entreprise concernée et n'a aucune répercussion sur les emplois futurs de l'intéressé.

Très cordialement.

Par Visiteur

Oui j'ai peur car je ne veut pas que ca me suive

Par Visiteur

Je pourrait donc retrouvez un travail dans la vente

Par Visiteur

Cher monsieur,

Bien sûr, ne vous inquiétez, cela ne vous suit absolument pas.

Vous serez licencié par Conforama puis vous aurez ensuite toute la latitude pour chercher n'importe quel travail.

Très cordialement.